

L'ÉDITO:

Beaucoup de changements en ce début de nouvelle année liturgique : choix du « nouveau calendrier » et célébration deux fois par mois dans l'église de Saintines où le père Antoine et le diacre Roland nous accordent un chaleureux accueil et de la place pour nous installer.

De la continuité aussi : le samedi soir à 18h nous célébrons une pannychide (office pour les défunts) et les vêpres ; le dimanche matin Divine Liturgie (9h40 – proscomédie, 10h – heures et liturgie).

La rentrée est aussi riche en activités œcuméniques : le 5 octobre, le groupe de Senlis se réunit pour parler de « l'inter-communion » et le 16 octobre se tient à Clermont un conférence intitulée « Où en est l'œcuménisme aujourd'hui ? » par le frère Michel Mallèvre (Service national pour l'unité des chrétiens).

Vous trouverez donc dans ce numéro, l'article du père Jean Breck qui explique très clairement la position de L'Église orthodoxe sur le sens, ou plutôt, le non-sens de « l'inter-communion » et dans lequel il rappelle que « cette pratique n'est pas officiellement admise par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi (Saint Office ou Magisterium). D'un autre côté, les Églises orthodoxes, unies par dessus tout par leur foi et pratique Eucharistique, n'acceptent à la communion que les baptisés chrétiens orthodoxes ».

Et pour finir un tableau récapitulatif des dates et horaires des offices orthodoxes de la communauté des Dimitri et Marie et de leurs compagnons.

Père Nicolas

Renseignements complémentaires: contactez père Nicolas (nicolas_k@club-internet.fr 03 44 39 75 71) ou Mme de Rouklove (03 44 20 16 35).

Pourquoi pas « l'inter-communion » ?

père Jean BRECK

En particulier au moment de Pâque (Pascha), des Chrétiens non-Orthodoxes nous demandent pourquoi ils ne peuvent pas recevoir la Sainte Communion dans les paroisses orthodoxes. Aussi douloureux que soit ce refus, il est basé sur notre compréhension de la véritable signification du Sacrement, telle que révélée par l'Écriture Sainte et l'expérience ecclésiale.

Il y a quelque mois, quelqu'un m'a transmis un article d'un site internet qui traitait du problème de la Communion parmi diverses confessions chrétiennes. En réponse au pourquoi une protestante se voyait refuser le sacrement à Pâque dans la paroisse catholique-romaine de son petit ami, l'auteur déclarait que les non-catholiques-romains ne croyaient pas dans « la présence du corps de Dieu dans l'hostie après transsubstantiation ». Dès lors, « ils ne peuvent pas prendre la communion ».

Et l'auteur d'ajouter : « Il n'existe qu'une exception à cette règle. Les chrétiens orthodoxes (tels que les chrétiens grecs orthodoxes) peuvent prendre la communion dans toutes les paroisses catholiques-romaines. La raison est que le christianisme orthodoxe enseigne aussi la présence réelle de Dieu dans l'hostie ».

Cette manière d'envisager le problème, bien que fort répandue, n'est cependant pas exacte, et elle requiert plusieurs mises au point, tant théologiques que pastorales. On pourrait écrire un volume entier pour expliquer tout cela, mais voici quelques uns des éléments les plus importants. Au cours des deux articles à venir, nous en explorerons quelques autres.

En premier lieu, il nous faut reconnaître que nombre de protestants (en ce compris nombre d'anglicans) croient en fait que la sainte Communion leur offre une véritable participation au Corps et Sang

du Christ. Ils peuvent ne pas exprimer leur croyance comme les catholiques-romains ou les orthodoxes le voudraient ; mais leur foi dans la « présence réelle du Christ dans l'Eucharistie » est authentique et ne devrait pas être dénigrée ou niée.

Ensuite, la théologie eucharistique Orthodoxe n'explique pas le changement du pain et vin en Corps et Sang du Christ comme un résultat d'une sorte de « transsubstantiation », cet enseignement disant que les propriétés visibles des éléments restent inaltérées, alors que leur « substance » ou essence interne devient actuellement Corps et Sang. La tradition Orthodoxe parle d'un « changement » ou d'une « transformation – « métamorphosis », dans la prière eucharistique de la Divine Liturgie cela donne « metabalôn », « en les changeant » – mais toujours avec le souci de préserver le mystère de l'exploration de la raison humaine. Elle parle aussi du Corps et du Sang du Christ glorifié, expliquant clairement que notre communion est en l'être personne du Seigneur Ressuscité et Exalté, et non pas dans la chair et le sang de Jésus incarné, brisé et répandu sur la Croix. Le Jésus incarné et le Christ ressuscité sont bien sûr une seule et même Personne – « Jésus-Christ est Seigneur » déclare saint Paul en Philippiens 2, 11. Mais notre communion est dans la réalité radicalement transformée du Christ Ressuscité, Qui est monté aux Cieux et qui Se rend accessible à nous par la présence et l'inhabitation du Saint Esprit au sein de l'Église.

Un autre point doit être mis en exergue. Il est vrai que les chrétiens orthodoxes sont considérés par certains prêtres catholiques-romains comme étant dans les conditions requises pour recevoir la communion dans leurs paroisses ; mais cette pratique n'est pas officiellement admise par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi (Saint Office

ou Magisterium). D'un autre côté, les Églises orthodoxes, unies par dessus tout par leur foi et pratique Eucharistique, n'acceptent à la communion que les baptisés chrétiens orthodoxes, et encore, elle n'est prévue que pour ceux qui se sont préparés par la prière, par une jeûne approprié et – dans la plupart des traditions – par la confession des péchés. De plus, les évêques Orthodoxes et autres docteurs ont clairement stipulé aux fidèles qu'ils ne savent correctement recevoir la communion que d'un prêtre ou évêque canoniquement ordonné, dans le contexte d'une Divine Liturgie orthodoxe traditionnelle (ce qui inclut la communion portée aux malades).

Cependant, il n'est pas suffisant de déclarer que les orthodoxes n'enseignent pas une « transsubstantiation » (malgré que le terme apparaisse dans certains de nos livres liturgiques) et, si ils sont fidèles à leur tradition, ne reçoivent pas la communion hors de leur propre Église. Il y a aussi le problème crucial « d'identité ecclésiale ». Nul chrétien orthodoxe ne reçoit la Sainte Communion en étant isolé. Nous sommes incorporés dans une communauté universelle d'humains, tant vivants que défunts, que la foi et la pratique commune unissent en l'Église Une, Sainte, Catholique et Apostolique. Notre existence dans le Corps du Christ, notre identité ecclésiale en tant que chrétiens orthodoxes, est telle que nous représentons l'Église en tout ce que nous sommes et faisons. Si je défie les décrets de ma tradition ecclésiale et je reçois la communion dans une autre église, ou comme prêtre j'invite un non-orthodoxe à venir recevoir l'Eucharistie dans ma paroisse, j'agis en violation de ma propre tradition, à laquelle je me suis consacrée devant Dieu. Et du fait de ma solidarité avec tous les autres membres de l'Église orthodoxe, je suis les implique implicitement dans mon acte de désobéissance.

Le fond du problème n'est cependant pas une question d'obéissance ou de désobéissance à des règles et dispositions. Si les orthodoxes préservent la sainteté de l'Eucharistie comme une obligation suprême, c'est à cause de cette vérité souvent exprimée que la communion au Corps et Sang du Christ est la fin même ou l'accomplissement de l'existence Chrétienne. Elle ne peut pas, par exemple, être réduite à un moyen par lequel parvenir à « l'unité chrétienne » – en tout cas, l'histoire de l'Église a clairement montré que le partage de la communion entre églises aux enseignements théologiques

contradictoires n'a jamais amené à une unité durable.

L'Eucharistie est la vie elle-même. Elle est la vie du Christ qui nous permet de vivre notre vie en Christ. Participer à l'Eucharistie comme nous sommes appelés à le faire, cela requiert notre acceptation d'une position doctrinale et d'un engagement qui est spécifiquement « orthodoxe », enraciné dans les Écritures et transmis à travers les âges sous la guidance et l'inspiration du Saint Esprit. Cela requiert de même l'acceptation d'une discipline ascétique, qui comporte la prière personnelle, la célébration liturgique, le jeûne, la confession des péchés, et des actes de charité : les ingrédients d'une vie de repentance et d'une quête incessante de la sainteté. Et cela requiert que nous honorions notre « identité ecclésiale » particulière, en plus de la soumission à l'autorité ecclésiale représentée avant tout par nos évêques : des personnes canoniquement ordonnées et établies, qui sont appelées par leurs actions et enseignements à préserver et à transmettre la vérité de la Foi orthodoxe tout en maintenant un lien d'unité au sein du Corps du Christ. Une unité qui n'est pas enracinée dans le pouvoir, mais dans le respect mutuel et l'amour fraternel, partagés par tous les membres de l'Église.

Dans cette perspective, « l'inter-communion », l'accueil de non-orthodoxes pour partager la célébration Eucharistique, n'est simplement pas possible sans miner la signification même du Sacrement. Cela n'implique pas un jugement particulier sur les offices eucharistiques d'autres églises. Cela reconnaît plutôt que pour les orthodoxes, la Divine Liturgie est ce que son nom implique. Elle est à la fois le moyen et la fin de l'existence chrétienne, une existence qui résulte de la Foi orthodoxe, de la repentance continuelle, de la discipline ascétique, de l'identité ecclésiale, et des œuvres de charité. A ceux qui acceptent cette « Voie Orthodoxe », l'Eucharistie offre une véritable participation à la Vie même du Christ Ressuscité et Glorifié, de même qu'elle offre le pardon des péchés, la guérison de l'âme et du corps, et un avant-goût du Banquet céleste dans la présence éternelle de Dieu.

L'archiprêtre Jean Breck a été professeur de Nouveau Testament et d'Éthique au Séminaire Saint-Vladimir et est actuellement professeur d'Exégèse Biblique et de Bio-éthique à l'Institut de théologie Orthodoxe Saint-Serge à Paris.



Mention légale : ce bulletin est une revue d'information au service de la communauté orthodoxe de Compiègne. Les opinions exprimées dans ces articles n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction.

Horaires et dates des offices de la communauté des Saints Dimitri et Marie et de leurs compagnons.

Les offices ont lieu à l'église de Saintines dans l'Oise (voir le marche route ci-dessous) :

	18h vêpres	10h liturgie	18h vêpres	10h liturgie
septembre	sam. 12	dim. 13	sam. 26	sam. 26
octobre	sam. 10	dim. 11	sam. 24	dim. 25
novembre	sam. 7	dim. 8	sam. 21	dim. 22
décembre	sam. 12	dim. 13	sam. 26	dim. 27
janvier	sam. 9	dim. 10	sam. 23	dim. 24
février	sam. 13	dim. 14	sam. 27	dim. 28
mars	sam. 13	dim. 14	sam. 27	dim. 28
avril	sam. 10	dim. 11	sam. 24	dim. 25
mai	sam. 8	dim. 9	sam. 22	dim. 23
juin	sam. 12	dim. 13	sam. 26	dim. 27

Noël : Jeudi 24 décembre

à 9h – Heures royales, liturgie de saint Basile

à 22h – office de minuit, vigiles et Divine Liturgie

Tous ces horaires peuvent changer (rarement) en fonction des impératifs. Demander confirmation si vous venez pour la première fois. Contact : père Nicolas Kisselhoff : 03 44 39 75 71.

Marche route en venant de Paris :

- prendre l'autoroute du Nord direction Lille.
- Prendre **la sortie n° 9**, Péages : 3,10 €
- Prendre à droite la D155
- Entrer dans **Verberie** et prendre la D26 (Rue du Port Salut)
- Prendre à gauche la Rue du Port
- Prendre à droite l'Avenue René Firmin (D932a)
- Sortir de Verberie et prendre à gauche la Rue de Saintines (D123)
- Entrer dans **Saintines** et prendre la D123 (Rue de Saintines)
- Continuer sur la Rue Joliot-Curie (D123)
- ☞ La rue passe devant l'église, **tourner à gauche au feu avant l'église.**

Parking :

Juste avant d'arriver à l'église, il y a un feu pour la circulation alternée (Si vous êtes passé devant l'église il faudra faire demi-tour). Prendre à gauche à ce feu, et trouver une place sur le parking devant l'école ou juste après, il y a un autre parking plus petit. Puis se rendre à pied à l'église par la rue qui part en face de ce deuxième parking. Ne pas se garer juste devant l'église.